

Retrouvez les délibérations, décisions et arrêtés pris dans le cadre des instances et de la gestion de Limoges Métropole

TOUS LES DOCUMENTS DES INSTANCES COMMUNAUTAIRES



DÉCISION
de versement d'une aide à la transformation
numérique - STUDIO NADEGE MOUYSSINAT

LE PRÉSIDENT DE LIMOGES MÉTROPOLE

MU le règlement n°2020-2025 de la commission du 12 décembre 2023 relatif à l'application des articles 127 et 128 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de secours.

MU le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L322 2 et L322-3.

MU la délibération n° 92 du 25 février 2024 relative à l'introduction du dispositif d'aide à la transformation numérique des entreprises.

MU la convention relative à la mise en œuvre du SDECE concernant le dispositif d'aide à la transformation numérique.

MU la demande d'aide à la transformation numérique déposée par l'entreprise STUDIO NADEGE MOUYSSINAT le 20 novembre 2024.

MU l'avis simple de la commission rendu en date du 05 mai 2025.

CONSIDÉRANT que la demande justifie à travers ce projet de transformation numérique, le souhait d'effectuer la refonte de son site marchand avec intégration d'un module de paiement afin d'une part, accroître la visibilité des données et d'autre part de sécuriser les paiements.

CONSIDÉRANT que l'aide financière, est calculée à hauteur de 50 % des dépenses HT éligibles réelles, cette somme ne pouvant être supérieure à 20 000 € HT.

CONSIDÉRANT que le montant total des dépenses HT éligibles est de 20 000 €, en application du règlement, les modalités de calcul sont les suivantes : 20 000/50 % = 10 000 €

DÉCIDE

Attribuer à l'entreprise STUDIO NADEGE MOUYSSINAT, dont le siège est situé au 12, rue Mademoiselle de Sévigné - 87000 Limoges, une aide financière d'un montant maximal de 10 000 €.

De signer la convention de financement précisant les modalités de versement, à intervenir avec l'entreprise STUDIO NADEGE MOUYSSINAT, ainsi que tout document devant intervenir dans ce cadre.

D'imputer les dépenses sur les lignes prévues au budget principal de Limoges Métropole.

Fait à Limoges, le 23 JUIN 2025

Le Président de Limoges Métropole,



Assisté de son Secrétaire Général, M. Gilles DUPON, Secrétaire Général de Limoges Métropole

DÉCISION

Décision de versement d'une aide à la transformation numérique - STUDIO NADEGE MOUYSSINAT

1 DOCUMENT - Publié le 24 Juin 2025



26893.pdf
(.pdf, 92,4 Ko)

 **TÉLÉCHARGER**